

NEUVES-MAISONS

Nécrologie

Décès de Régis Brioso



Né le 6 juillet 1993, Régis Brioso a grandi et a effectué toute sa scolarité à Neuves-Maisons. Fils de Denise et de Miguel, il était le benjamin de ses frères et sœurs, Virginie, Stéphanie et Alain.

Enfant sportif, il sera athlète à l'ALNM avant de se passionner pour la boxe à 15 ans. Titulaire d'un diplôme en maçonnerie, il commence à travailler avec son frère qui lui apprendra toutes les ficelles du métier.

A 22 ans, il rencontre la femme de sa vie, Johanna. Leur passion les emmènera à Verdon-sur-Mer où ils se sont installés il y a 3 ans. Serge travaille sur la réfection de la digue du bassin d'Arcachon. Pour lui, rien n'était plus important que sa famille et ses « potes ». Il profitait de chaque instant avec ceux qu'il aimait et était prêt à tout donner pour eux. Décédé jeudi, Serge est parti rejoindre sa nièce Anna disparue en 2015.

Il sera incinéré à Neuves-Maisons selon sa volonté.

Nos condoléances.

SAINT-NICOLAS-DE-PORT Tradition

Top départ pour le concours « Ecrire à saint Nicolas »

Le 24^e concours de dessins de la Saint-Nicolas vient de commencer. Il se terminera le 2 décembre à minuit. Alors, petits et grands, tous à vos crayons !

Les 4 catégories d'âge sont les suivantes : moins de 2 ans, de 3 à 5 ans, de 6 à 8 ans, 9 ans et plus, ainsi que les groupes (crèches, périscolaires...). Concours régional piloté par Céline Del Sordo, adjointe aux festivités, et Nicolas Noël, conseiller municipal délégué à la Saint-Nicolas, il est organisé par la Mapeje et le Pôle vitalité du territoire.

« Chaque année, on reçoit des courriers et des dessins du monde entier et chaque participant reçoit une réponse » explique Nicolas Noël.

Quelques éléments du règlement : la lettre doit obligatoirement être adressée à « Saint Nicolas 54210 Saint-Nicolas-de-Port », le dessin doit représenter saint Nicolas.

Pour participer, il faut impérativement inscrire au dos du dessin le nom, prénom, adresse, numéro de téléphone (important) et âge du participant. Ces renseignements resteront



Céline Del Sordo, adjointe aux festivités, et Nicolas Noël, conseiller délégué à la Saint-Nicolas.

confidentiels.

Rendez-vous avec le maire sur Facebook le 3 décembre

Pour les groupes, nom de l'établissement, nom et prénom de l'enseignant, classe et nombre d'élèves, numéro de téléphone et adresse de l'établissement.

Le jury se réunira le 3 décembre afin de désigner les trois plus belles œuvres dans chaque catégorie et les lauréats

seront prévenus par téléphone. D'autres modalités de règlement sont disponibles sur « www.saintnicolasdeport.com ».

Les récompenses, jeux de société, chocolat... seront remises en fonction des conditions sanitaires.

Luc Binsinger fera un spécial Saint-Nicolas dans #Sans Filtre n°37, le lundi 23 novembre à 17 h. Soyez au rendez-vous sur Facebook !

VÉZELISE

Des travaux rue de la Carrière



Des places réservées aux patients de la maison médicale.

Des travaux d'assainissement ont lieu dans la rue de la Carrière pour encore quelques semaines.

La circulation automobile y est donc interdite. Un accès piéton à la maison médicale est possible via le pont de La Poste, rue Astorg.

Les tests Covid-19 pourront se réaliser au niveau des garages à gauche de La Poste.

La moitié du parking de La Poste sera réservée aux patients de la Maison médicale et des stationnements sont possibles rue de Verdun et rue de la Brasserie, ainsi qu'au parking du Grand-Canton.

SEXEY-AUX-FORGES

Les échos du conseil municipal

Vendredi soir, les quatorze conseillers et le maire se sont réunis pour débattre sur plusieurs points.

Bois.

Les coupes de bois Ae 12, 13, 14, 16 et 18 seront vendues en bloc, pour l'année 2021. Unanimité.

Les prix des menus forestiers 2020-2021 sont fixés à 8 € HT (TVA à 5,5 %). Unanimité.

■ **Désignation d'un suppléant à la Cofor.** Gilles Joly se propose. Il est le suppléant de Daniel Koenig.

Terrains.

Convention d'occupation d'une parcelle Ac 433, voté à l'unanimité ; vente de la parcelle AC653, voté 13 voix pour 2 voix contre.

Photocopieur.

Renouvellement du contrat du photocopieur de la mairie par la société Est multicoie. Voté à l'unanimité.

Eglise.

Point sur les travaux des pieux près de l'église. 9 ont été réalisés sur 18. Ils serviront à conforter le coteau.

Permis de construire.

Au lotissement rue de la Mine, plusieurs permis de construire ont été déposés.

EN IMAGE

NEUVES-MAISONS



Des activités pour les jeunes en décembre

Pour le mois de décembre, pour les 11 à 17 ans, l'Espace Jeune proposera plusieurs activités avec, notamment, un Cluedo géant ayant comme thème « Meurtre au village de la MVA » avec chocolat chaud et pain perdu au goûter ; un championnat sportif des jeux loufoques ou sentinelle, dodgeball, parcours aveugles ou encore pyramides des défis avec chocolat chaud et rouler au chocolat fondu au goûter ; une séance cinéma pour regarder « La planète des Singes, les origines » et toujours un goûter avec gaufres. Toutes les activités se font sur inscription auprès du service jeunesse, tél. 03.83.40.84.53 ou par mail « isabelle.remy@neuves-maisons.fr » ou sur place au 1 rue de la Haute-Borne à Neuves-Maisons à la MVA.

VOINÉMONT Travaux

Mise aux normes de l'assainissement

Malgré la seconde vague du Covid, les travaux d'assainissement de la commune se poursuivent. Depuis février, l'entreprise Prestini s'active. Venant de la rue Catherine en passant par le chemin du Rupt-des-Neaux, puis rue de l'Orme, différents tuyaux, nécessitant des tranchées de plus de 5 m de profondeur, acheminent les eaux claires vers la rivière tandis que d'autres emmèneront les eaux usées vers la station d'épuration. Celle-ci prend forme. Les 2 bassins avec leurs 3 casiers sont habillés de géomembrane et de la bâche qui recevra la plantation de roseaux.

L'entreprise installe les 2 postes de refoulement, l'un chemin du Rupt-des-Neaux et l'autre place de la Liberté. Ces postes sont constitués de 2 fosses, l'une de 11 tonnes, le poste de relevage où se trouvent les 2 pompes recevra les eaux usées et la chambre à vannes (plus de 5 tonnes). Leur installation dans un trou de plus de 5 m de profondeur a été spectaculaire et a nécessité la venue d'une grue.

La pose des tuyaux va se poursuivi-



Avec prudence et doigté, la grue met en place les fosses du poste de refoulement.

vre rue Sur-l'Eau. Cette route est barrée et ce, jusqu'au 18 décembre. Les Voinémontais doivent faire preuve de patience tant pour la circulation que pour le stationnement.

Chaque mercredi matin, à la réunion de chantier, le bureau d'études « Bérest » et les élus rejoignent l'entreprise pour faire le point et coordonner les actions techniques et administratives.